

Monsieur le Préfet

Nous voulons vous exprimer notre émotion et notre inquiétude sur le drame qui se vit à Saint Denis, au 76 de la rue Gabriel Péri.

Depuis le mercredi 7 octobre 2009, 10 hommes ont entamé une grève de la faim illimitée.

Nous vous demandons de prendre en considération leurs demandes :

- **la régularisation administrative,**
- **un habitat décent.**

Comme témoins de l'Évangile et comme citoyens nous nous devons de rappeler que, tous, nous avons un devoir d'accueil de chaque être en détresse.

En leur refusant la régularisation, on les oblige à vivre dans une précarité extrême, inacceptable au regard de la dignité dûe à tout homme.

Leurs conditions de logement sont indignes d'une société qui prône la fraternité.

C'est malheureusement une situation qui date de plusieurs années. Nous sommes convaincus que des solutions ont été recherchées par les uns et les autres.

Nous avons conscience que ce message doit être adressé, par vous, aux plus hautes instances de l'Etat.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Eugène Doussal Curé de Saint Denis et Ile Saint Denis

Les Prêtres, les Diacres et l'Equipe Pastorale de Saint Denis et Ile Saint Denis